Apprendre à regarder le paysage

Jean-Christophe Goulier, architecte paysagiste CAUE 76

J'ai le souvenir de mon arrivée à Versailles. Muni d'un petit carnet jaune et d'un mètre, Bernadette Blanchon nous avait imposé un exercice qui s'est poursuivi pendant de longs mois : comprendre le Paysage. Il en fut ainsi avec Gabriel Chauvel et Marc Rumelhart au fil des jardins, des prairies, des dunes, des glaciers... Il en fut ainsi avec Daniel Mohen de l'Ardèche à l'île de Berdère. Ce fut aussi ce principe que nous mettions en application avec Pierre David dans les enseignements que nous dispensions auprès des étudiants de première année à la recherche du Mont-Saint-Michel puis du Mont Ventoux. C'est ce principe que je mis en application dès 1994 à mon arrivée au C.A.U.E de Seine-Maritime.

Il me fallait partir d'un constat simple : alors que notre exercice professionnel nous amène à porter un regard sur le territoire d'une commune, et à en comprendre les logiques de constitution, j'observais par ailleurs que nous avions toutes et tous dans notre quotidien perdu cette capacité à observer notre environnement.

Pourquoi ? parce que nous ne regardons plus que le bout de nos pieds, parce que nous avons perdu une certaine mémoire, par là même une certaine culture et ce faisant notre capacité initiale (est-elle innée ?) à vivre avec, autour, au milieu des éléments... Qu'en sais-je vraiment ???

Il n'est pas rare de présenter dans une commune aux élus ou aux administrés les paysages qu'ils ne regardent plus, qui sont pourtant là, à deux pas de chez eux, et pour lesquels ils n'ont plus d'intérêt ni plus d'attention. L'éclairage que nous pouvons apporter alors est sans cesse source d'interrogations :

- d'où a été prise cette photographie ?
- quel est ce paysage que je ne connais pas ?

Il est aussi source de constats variables :

- finalement, c'est beau chez nous!
- il faut vraiment faire quelque chose !...

Le regard neuf, extérieur que le paysagiste peut amener est un plus ; c'est un prisme au travers duquel est analysé l'ensemble des potentialités ou des faiblesses d'un territoire communal. C'est pour tous un élément de découverte ou de re-découverte du paysage, souvent le vecteur d'une réappropriation nécessaire...

Allons sur un autre terrain... Chez les enfants.

J'ai beaucoup de bonheur à intervenir en milieu scolaire, quelquefois en école primaire, mais surtout en collège. Là, j'anime une politique du Conseil Général dont le but essentiel est d'améliorer le cadre de vie des élèves. Ailleurs, j'anime des « ateliers Paysage » en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction Régionale de l'Environnement.

Quel que soit l'objectif pédagogique retenu, mon souci est toujours d'amener l'enfant à appréhender le paysage le plus complètement possible, dans sa plus grande dimension, dans sa plus grande complexité.

Pour cela, je confronte mes élèves aux paysages urbains ou ruraux, au quartier du collège, aux mares du Pays. Nous revenons à Versailles, dans le Potager du Roy pour comprendre l'espace, nous contournons la "boutonnière" du Pays de Bray pour analyser des points de vues remarquables, nous nous promenons au pied des talus qui cernent les clos-masures pour observer la flore cauchoise.

Je me permets ensuite de restreindre la dimension de l'espace à étudier : c'est la cour d'école, un parc public, une mare, un terrain communal... L'enfant acquiert dans le grand paysage un vocabulaire général qu'il recompose ou réinterprête à l'échelle de l'espace restreint, laissant alors libre cours à sa créativité.

L'enfant reporte les éléments d'un terrain existant, réalise un plan, développe un projet, monte une maquette, concrétise enfin sa pensée. Sa pensée prend la forme d'une production : une exposition photographique, une installation plastique éphémère, des plantations...

Mes grandes victoires sont de voir à Dieppe une mare construite des mains mêmes des élèves, s'épanouir et s'enrichir d'une faune et d'une flore exubérantes.

Mes grandes victoires sont de voir dans un jardin public à Auffay des geysers de plastique au milieu d'une île, des profusions de fleurs en crépon dans une serre d'un jour, des cadres entiers de fleurs rythmant des murs d'enceinte, de grandes surfaces de tulle orange et bleu couvrant les pelouses....

Mes grandes victoires sont aussi de voir les élèves d'un atelier devenir les véritables partenaires d'une équipe municipale, dans le cadre de certaines décisions ou pour le choix d'aménagement d'espaces publics...

Toutes ces démarches sont très riches :

- pour moi qui vois s'exprimer des pensées du paysage les plus diverses dans les modes d'expression, les formes et les concepts.
- pour l'enseignant qui travaille dans la trans (ou pluri) disciplinarité qu'impose forcément le paysage.
- pour l'élève :
 - parce qu'il est dans une relation d'apprentissage particulière avec un professionnel,
 - parce que la démarche est originale, hors des cadres conventionnels des cours ordinaires,
 - parce que la démarche amène l'enfant par sa réelle volonté à une complète autonomie dans le temps de cet apprentissage,
 - qu'il est dès lors responsabilisé pour et par lui même, pour et par le groupe et devient un véritable écolier-citoyen.

Le champ des actions d'un paysagiste en CAUE dépasse les exemples que j'ai choisi de développer. Au travers de toutes ses missions, il joue un rôle de révélateur, parce qu'il amène à voir les choses ; chacun peut alors mieux s'approprier l'espace, agir et en assurer une évolution correcte.